



INITIATIVE POUR LA  
TRANSPARENCE DANS LES  
INDUSTRIES  
EXTRACTIVES

République du Congo  
Unité -Travail -Progrès

## **PLAN DE TRAVAIL 2015**

## Note de présentation

En 2015, la République du Congo entre dans la huitième année de la mise en œuvre effective de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) après l'adhésion intervenue en 2004 et l'admission au statut de pays candidat en 2008.

La mise en œuvre de ce processus qui s'inscrit dans la durée marque l'engagement des autorités politiques et des parties prenantes à l'initiative d'assurer la gestion du secteur des industries extractives conformément aux exigences de la norme ITIE.

Cette année sera aussi porteuse de grands événements à forts enjeux ; notamment :

- L'élaboration et la publication du 7<sup>ème</sup> rapport ITIE de la République du Congo, qui permettra au Congo de continuer à figurer dans le leadership des pays assurant la publication régulière et ponctuelle des rapports ITIE (exigence n°2) ;
- La tenue de la réunion du Conseil d'administration international de l'ITIE; une occasion pour cette noble institution d'apprécier l'hospitalité congolaise et l'attachement du pays aux valeurs de l'initiative ;
- La seconde évaluation du processus de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries extractives au Congo; un moment capital devant permettre au pays de donner la preuve d'une assurance qualité de son processus.

Le plan de travail 2015 s'inscrit dans la démarche d'une mise œuvre irréversible de ce processus ; il est élaboré en tenant compte de ses différents enjeux et comprend, comme en 2014, cinq(5) axes stratégiques ; à savoir :

- 1<sup>er</sup> axe : la gouvernance du groupe multipartite ;
- 2<sup>ème</sup> axe : le renforcement de capacités et la formation
- 3<sup>ème</sup> axe : la pérennisation du processus ;
- 4<sup>ème</sup> axe : la communication ;
- 5<sup>ème</sup> axe : la mobilisation des ressources financières

Les axes stratégiques comprennent des objectifs SMART c'est-à-dire spécifiques, mesurables, atteignables, réalisables et temporels, qui sont eux-mêmes subdivisés en différentes activités.

Il faut noter en plus des nouvelles activités proprement définies, le plan de travail 2015 a reconduit pour des raisons de continuité dans la mise en œuvre, certaines activités du plan 2014, dont l'objectif de réalisation n'a pas été atteint et qui sont jugées encore adaptables à ce nouvel exercice. Des indicateurs de performance sont assignés à chaque activité pour permettre d'en évaluer le niveau de réalisation et celui de l'objectif global en fonction de l'ensemble des activités.

Ce plan de travail est représenté par la matrice des informations ci-après :

**PLAN DE TRAVAIL ITIE-CONGO 2015**

<b>AXES STRATEGIQUES</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>CONTEXTE</b>	<b>CONTRAINTES DE CAPACITE ET RISQUES</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>PARTENAIRES DE COOPERATION</b>	<b>COUT DE FINANCEMENT</b>	<b>CALENDRIER D'EXECUTION</b>				
									<b>1<sup>er</sup> T</b>	<b>2<sup>e</sup> T</b>	<b>3<sup>e</sup> T</b>	<b>4<sup>e</sup> T</b>	
<b>I -GOUVERNANCE DU GROUPE MULTIPARTITE</b>	<b>Objectif 1 :</b> consolider le fonctionnement des organes de mise en œuvre de l'ITIE	L'initiative tire son dynamisme de l'action de l'organe technique qui s'appuie du rôle des commissions permanentes et des points focaux	Prise d'initiatives des réunions par les responsables des différentes commissions disponibilité des frais logistiques	<b>Activité 1.1 :</b> Tenue régulière des réunions des Commissions permanentes et diverses rencontres de travail avec les points focaux ITIE	Les commissions se réunissent au moins une fois par mois pour appuyer l'action du GMP ; les rencontres de travail avec les points focaux ITIE sont permanentes pour servir de relais	listes de présences comptes rendus, procès-verbaux et rapports	Gouvernement, Entités publiques et privées bilatérales et multilatérales Partenaires régionaux et sous régionaux.	108 000.000	X	X	X	X	
		Tous les documents sont validés de manière formelle par le groupe multipartite	Les sessions ne sont convoquées que par le Président exécutif sur proposition du bureau du comité.	<b>Activité 1.2:</b> Tenue régulière des Sessions du Comité Exécutif	Les membres du comité exécutif se réunissent en session ordinaire au moins une fois par mois pour délibérer Les documents sont adoptés et les résolutions prises	Listes de présences comptes rendus, procès-verbaux et rapports	Gouvernement Secteur extractif et société civile	112.000.000	X	X	X	X	
		Pour son fonctionnement l'équipement du secrétariat technique doit être mieux équipé.	Lenteur des procédures de décaissement des fonds tant au niveau public que des partenaires au développement	<b>Activité 1.3 :</b> Acquisition de deux (2) véhicules opérationnels, matériel et des équipements du Secrétariat technique permanent	Tout le matériel de transport et équipement nécessaire au fonctionnement du secrétariat technique sont disponibles	contrats factures fournisseurs. échanges avec les unités de gestion des dons des PAD (appels d'offres, bons de commandes, ..)	Ministère des finances Unité de gestion des projets des partenaires au développement,	50 000.000	X				
		Le secrétariat technique est en sous-effectif ; il va être renforcé par de nouveaux recrutements de cadres	Allocation du budget requis pour à assurer la permanence des salaires	<b>Activité 1.4</b> recrutement du personnel, prise en charge et, fonctionnement du secrétariat technique	Les compétences requises pour le bon fonctionnement du secrétariat technique sont recrutées			134 000 000	X	X	X	X	

		CONTEXTE	CONTRAINTES DE CAPACITE ET RISQUES	ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	PARTENAIRES DE COOPERATION	COUT DE FINANCEMENT	CALENDRIER D'EXECUTION			
									1erT	2èT	3èT	4èT
		Le secrétariat technique est logé dans un immeuble en location	Disponibilité des budgets y relatifs	<b>Activité 1.5:</b> Mise en place des frais de loyers	Les loyers sont assurés à leur échéance	Les loyers sont régulièrement assurés et les factures de paiements délivrées	Ministère des finances  ARC	50 000 000	X	X	X	X
		L'importance des activités du secrétariat technique requiert des consommables informatiques	Disponibilité des moyens et réactivité des services locaux chargés de la gestion de ces dons	<b>Activité 1.6:</b> Acquisition des consommables informatiques	Les consommables sont acquis dans les délais pour éviter toute rupture dans le fonctionnement des services	factures fournisseurs. échanges avec les unités de gestion des PAD	Ministère des finances Unité de gestion des projets des partenaires au développement (PAD)	12.000.000	X	X	X	X
		Les frais de télécommunication font partie des charges courantes	surveillance de factures et règlement à l'échéance	<b>Activité 1.7:</b> Prise en charge des frais de télécommunication : abonnement boîte postale, internet, téléphone,...)	Les frais de communication sont acquittés normalement	Factures divers fournisseurs Preuves de paiement	Ministère des finances Unité de gestion des projets des PAD,	8 000.000	X	X	X	X
		La sélection de divers consultants passent par le processus d'annonces publicitaires	Disponibilité des moyens et Respect des délais et des procédures en vigueur	<b>Activité 1.8:</b> Mise en place des frais liés aux annonces, publicité, communications, informations	Tous les processus sont exécutés normalement	Factures divers fournisseurs Preuves de paiement	Unités de gestion des projets des PAD, Presse et organes publicitaires	6.000.000	X	X	X	X
		Les opérations en compte bancaires génèrent d'important frais de gestion de compte	Prévenir une gestion saine du compte de l'institution par la banque	<b>Activité 1.9:</b> Mise en place des frais bancaires	La gestion du compte bancaire est saine et la relation de confiance est maintenue auprès de la banque	Relevé bancaire ; états de rapprochement	Banque Ministère des finances	5.000.000	X	X	X	X
		CONTEXTE	CONTRAINTES DE	ACTIVITES	RESULTATS	INDICATEURS	PARTENAIRES DE	COUT DE	CALENDRIER D'EXECUTION			

			CAPACITE ET RISQUES		ATTENDUS		COOPERATION	FINANCEMENT	1T	2T	3T	4T
<b>Objectif 2 : Revisiter et élaborer les documents de travail du comité</b>	En fait de conformité aux exigences de la nouvelle norme le réexamen des documents existant et l'élaboration de nouveaux s'imposent	La faible capacité de l'institution en ressources humaines et financières peut constituer un goulot d'étranglement	<b>Activité 2.1 :</b> Organisation des séances de travail réajustement du Plan d'action triennal 2013-2015 en fonction des nouvelles données du plan 2015	Le plan 2013-2015 est révisé	Liste de présence aux réunions des commissions de révision, Le Plan est élaboré et adopté par les parties prenantes	Entités publiques et privées bilatérales et multilatérales ; Organisation de la société civile	PM	X				
	Le plan de travail et le budget 2015 doivent être élaborés et adoptés au cours de l'année 2015	Convoquer les réunions des commissions permanentes pour l'examen des projets de textes soumis à leur attention	<b>Activité 2.2:</b> Elaboration et adoption plan de travail 2016 et Budget 2016	Le plan de travail est rendu disponible	Liste de présences, compte rendu de réunion d'adoption	Entités publiques et privées bilatérales et multilatérales ; Organisation de la société civile	PM					X
	La nouvelle norme exige des larges consultations au-delà du GMP pour l'élaboration du plan d'actions	Faible appropriation du processus par les acteurs hors groupe multipartite	<b>Activité 2.2 :</b> organisation des consultations des acteurs, hors groupe multipartite, intéressés dans la mise en œuvre de l'ITIE pour l'élaboration du plan de travail.	Les consultations sont tenues avec les acteurs ciblés	Listes acteurs identifiés Les consultations rendues effectives Les minutes des réunions de consultations	Entités publiques et privées bilatérales et multilatérales ; Organisation de la société civile	PM	X			X	
<b>Total Axe I</b>							485 000 000					
		<b>CONTEXTE</b>	<b>CONTRAINTES DE</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>PARTENAIRES DE</b>	<b>COUT DE</b>	<b>CALENDRIER D'EXECUTION</b>			

II Renforcement de capacités et formation	Objectif 3 : améliorer la connaissance des parties prenantes au processus en matière d'industrie extractive internationale, des particularités juridiques comptables et fiscales des industries extractives		CAPACITE ET RISQUES		ATTENDUS		COOPERATION	FINANCEMENT	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>è</sup> T	3 <sup>è</sup> T	4 <sup>è</sup> T	
		Le renforcement des parties prenantes doit tenir compte des besoins en formations et réalisé par un consultant expérimenté dans un cadre défini à l'avance	Les contraintes peuvent essentiellement être financières et le risque lié au choix d'un consultant qui doit refléter les termes de références définis	<b>Activité 3.1</b> Elaboration et adoption des termes de référence du recrutement du consultant en renforcement de capacités et formation	Les termes de références sont élaborés et rendus disponibles  Le consultant est recruté  Le consultant est choisis	Termes de références élaborés Compte rendu et liste de présence à la réunion d'adoption Notification de recrutement du consultant	Partenaires au développement Ministère des finances	PM	X				
		Le consultant identifie les besoins en formation et en renforcement de capacités et définit un plan de formation ciblé	Respect des délais et contraintes de calendrier au regard de l'importance des activités dans la même période	<b>Activité 3.2:</b> Adoption du plan de formation du consultant en renforcement de capacités et formation	Le plan de formation du consultant est adopté	Liste de présence, compte rendu de la réunion d'adoption du plan	Partenaires au développement Ministère des finances Cabinet du consultant	PM	X				
		Le plan ainsi adopté est mis en œuvre par le consultant et le comité exécutif à Brazzaville avant la tenue de la réunion du conseil d'administration international de l'ITIE	La diversité des niveaux et des formations de base des populations cibles peut être un facteur de complexité dans la définition des plans de formation individuels	<b>Activité 3.3 :</b> Mise en œuvre du plan de formation du consultant et évaluation des compétences acquises à travers des QCM mis à disposition par le consultant	Les parties prenantes au processus sont formées Les évaluations sont faites sur la base des fiche de QCM anonymes La restitution des travaux est faite par le consultant	Liste de présence aux activités de formation Supports de formation Fiche de QCM ayant servi d'évaluation Support de restitution des travaux par le consultant	Partenaires au développement Ministère des finances Cabinet du consultant Participants à la formation	60.000.000	X	X			
		Les informations contenues dans le rapport ITIE doivent être utilisées et exploitées par les administrations publiques et les organes de gouvernance dans le cadre de leurs missions de contrôle et de suivi.	La faible coopération des services ou le faible engagement à cause des pressions hiérarchiques diverses peuvent être un facteur de blocage	<b>Activité 3.4</b> Atelier de formation des cadres des administrations publiques et des responsables des organes de gouvernance sur l'exploitation et utilisation des informations des rapports ITIE à des fins de contrôle et de suivi	Les participants sont formés et disposent des outils et techniques complémentaires dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions à partir des données ITIE	Liste de présences  supports de formation fiches d'évaluation	Partenaires au développement Ministère des finances formateurs Participants à la formation	20.000.000		X			
	<b>CONTEXTE</b>	<b>CONTRAINTES DE</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>PARTENAIRES DE</b>	<b>COUT DE</b>	<b>CALENDRIER D'EXECUTION</b>					

			CAPACITE ET RISQUES		ATTENDUS		COOPERATION	FINANCEMENT	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>è</sup> T	3 <sup>è</sup> T	4 <sup>è</sup> T
		Les questions relatives au CPP, coûts pétroliers et seuil du prix haut méritent chaque fois d'être discutés pour une meilleure appropriation des principes de la législation congolaise	La diversité des niveaux et des formations de base des participants peut être un élément de gêne pour une meilleure appropriation des mécanismes pour certaines personnes	<b>Activité 3.6 :</b> Atelier de formation des membres du comité, des parlementaires et organisations de la société civile non membres du comité sur les contrats de partage de production, les coûts pétroliers et seuil du prix haut	Les participants sont informés et ont désormais une nette connaissance des questions pétrolières identifiées	Liste de présences Support de formations Fiches anonymes d'évaluation de fin de formation	Partenaires au développement Ministère des finances Ministère des hydrocarbures Société nationale des pétroles formateur	20.000.000	x			
		<b>Le conseil d'administration international de l'ITIE se réunira au Congo en avril. un appui organisationnel du comité exécutif et un accompagnement financier du gouvernement s'imposeront</b>	Le décaissement des frais liés aux travaux préparatoires à l'arrivée des membres du conseil doit se faire dans des délais raisonnables pour le succès de cet événement.	<b>Activité 3.7 :</b> Appui à l'organisation de la réunion du conseil d'administration international de l'ITIE à Brazzaville	Les états de besoins sont préparés et adressés à l'autorité ministérielle Les commissions d'organisation sont mises en place Toutes les dispositions préparatoires sont mises en place en fonction des besoins exprimés	Etats de besoins disponibles  Décisions sur les commissions d'organisation  Tous les supports dépendant du niveau d'organisation locale	Conseil d'administration international de l'ITIE Ministère des finances Entreprises extractives	PM	x	x		
		<b>TOTAL AXE II</b>						<b>100 000 000</b>				
III	Pérennisation du processus	L'adoption de la loi de transparence et la responsabilité fiscale sera suivie de l'élaboration des textes	La loi étant déjà introduite dans les canaux officiels du gouvernement, procédure d'après échappe comité.	<b>Activité 4.1:</b> Plaidoyer en faveur de l'adoption de la loi, l'élaboration et publication des textes d'application	. Les textes d'application sont élaborés et publiés après l'adoption et la publication de la loi de transparence et de responsabilité fiscale	Compte rendu des réunions du comité intégrant à l'ordre du jour les questions de la loi	Ministère des finances ;  Le Sénat et L'Assemblée nationale	20 000 000	x	x		
		La mise en œuvre des recommandations renforce la qualité du processus	Faible coopération et les lenteurs administratives des administrations sont des facteurs de gêne	<b>Activité 4.2 :</b> Plaidoyer pour le suivi et évaluation de la mise en œuvre des recommandations ITIE	Les recommandations sont suivies d'effet d'exécution par les entités visées dans les rapports ITIE	Plan de suivi des recommandations Rapport d'échanges et visites auprès des entités	Ministère des finances Entités visées par les recommandations Comité exécutif	15 000 000	x	x	x	x
		<b>CONTEXTE</b>	<b>CONSTRAINTES DE</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>PARTENAIRES DE</b>	<b>COUT DE</b>	<b>CALENDRIER D'EXECUTION</b>			

		<b>CAPACITE ET RISQUES</b>		<b>ATTENDUS</b>		<b>COOPERATION</b>	<b>FINANCEMENT</b>	<b>1<sup>er</sup> T</b>	<b>2<sup>è</sup>T</b>	<b>3<sup>è</sup> T</b>	<b>4<sup>è</sup>T</b>
<p><b>Objectif 4 :</b> Contribuer à l'élaboration d'un meilleur cadre institutionnel et la mise en place d'un meilleur système de gestion des données du secteur extractif</p> <hr/> <p><b>Objectif 5 :</b> Renforcer la qualité des données publiées dans les rapports ITIE et une meilleure perception extérieure de l'image du processus ITIE au Congo</p>	<p>la mise en place d'un système d'information dédié à la bonne gestion des données du secteur extractif au Congo a fait l'objet de nombreuses recommandations des administrateurs indépendants et validateurs</p>	<p>Le périmètre de mise en œuvre du système et les administrations concernées nécessitent beaucoup d'effort de coopération au niveau des administrations publiques qui doivent se démarquer des réflexes identitaires à chaque administration</p>	<p><b>Activité 4.3 :</b> Plaidoyer la mise en place d'un système de gestion des informations du secteur extractif</p>	<p>Le système est mis en place</p> <p>La gestion de l'information est fluide à partir d'une base de données</p> <p>Les questions liées au périmètre des flux et des entreprises posés par les études de cadrage des rapports ITIE sont réglées Les données relatives au projet sociaux et cadastres pétroliers et miniers sont disponibles</p>	<p>Lettres d'échanges avec les autorités compétentes Conventions ou accords signés par le gouvernement et la société de réalisation de ce système d'information ; Les études produites par les sociétés de service</p>	<p>Partenaires au développement</p> <p>Ministère des finances</p> <p>Sociétés de service</p>	PM	X	X	X	X
	<p>En application de la nouvelle norme ITIE, le groupe multipartite doit produire un rapport annuel d'activités</p>	<p>la contrainte est l'implication de toutes les parties prenantes afin que les conclusions du rapport reflètent l'avis de toutes les parties.</p>	<p><b>Activité 5.1 :</b> Production du rapport d'activités annuel 2014</p>	<p>Le rapport d'activité de l'année 2014 est élaboré par le secrétariat technique et adopté en session du comité exécutif</p>	<p>Compte rendu de la session d'adoption du rapport ; Liste de présence ; Rapport d'activité</p>	<p>Entités publiques et privées Organisations de la société civile</p>	PM		X		
	<p>En conformité avec la norme ITIE le pays doit produire un rapport ITIE chaque année</p>	<p>Respect des contraintes de délai et de procédure dans l'élaboration du rapport</p>	<p><b>Activité 5.2 :</b> Elaboration du 7<sup>ème</sup> rapport ITIE de la République</p>	<p>Les Termes de référence de recrutement de l'administrateur indépendant chargé du 7<sup>ème</sup> rapport sont rédigés, adoptés et l'administrateur est recruté et Le 7<sup>ème</sup> rapport ITIE est publié</p>	<p>Comptes rendus des différentes sessions du comité Procès-verbaux des commissions de travail et Listes de présences</p>	<p>Secrétariat international de l'ITIE Ministère des finances consultants</p>	70 000 000		X	X	X
	<p>la production du rapport s'accompagne de l'activité de dissémination</p>	<p>Délais de confection et reproduction des outils et supports de dissémination</p>	<p><b>Activité 5.3 :</b> Dissémination du 7<sup>ème</sup> rapport ITIE de la République du Congo</p>	<p>Le rapport est disséminé dans les délais</p>	<p>Factures fournisseurs Contrats de services Divers supports</p>	<p>Partenaires bilatéraux et multilatéraux Cabinet externe en charge de la communication ITIE</p>	50 000 000			X	X
	<b>CONTEXTE</b>	<b>CONTRAINTES DE</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>PARTENAIRES DE</b>	<b>COUT DE</b>	<b>CALENDRIER D'EXECUTION</b>			



		<b>CAPACITE ET RISQUES</b>		<b>ATTENDUS</b>		<b>COOPERATION</b>	<b>FINANCEMENT</b>	<b>1<sup>er</sup> T</b>	<b>2<sup>Et</sup></b>	<b>3<sup>è</sup> T</b>	<b>4<sup>è</sup>T</b>
	Après la 1 <sup>ère</sup> validation intervenue en 2012, la République du Congo doit se soumettre à une seconde validation en 2015 conformément à la norme ITIE	. Le choix de l'administrateur indépendant relève désormais de la compétence du secrétariat international lui-même et non des pays	<b>Activité 5.4 :</b> Seconde validation du processus ITIE -Congo	La demande de validation est adressée au conseil d'administration international Le validateur nommé par le secrétariat international est connu Le processus de validation est engagé	Lettres d'échanges avec le secrétariat international de l'ITIE	Secrétariat international de l'ITIE Ministère des finances	<b>PM</b>			<b>X</b>	<b>X</b>
	La question des recettes forestières est souvent posée lors des campagnes de sensibilisation sur l'ITIE	Faible expertise des membres du groupe de travail sur les questions forestières	<b>Activité 5.5 :</b> Création d'un groupe de réflexion sur la question relative à l'inclusion des revenus de l'exploitation forestière dans le périmètre de réconciliation de l'ITIE	Le groupe de réflexion est constitué	Décision mettant en place le groupe Rapport de groupe	Ministère des finances ; Ministère des eaux et forêts Partenaires au développement Société civile	<b>PM</b>		<b>X</b>	<b>X</b>	
<b>Total Axe III</b>							<b>155 000 000</b>				
	La stratégie de communication devra être révisée en fonction des nouveaux objectifs définis	Permanence des réunions de travail des commissions	<b>Activité 6.1:</b> Révision de la stratégie de communication	La stratégie de communication est révisée par le Comité Le comité dispose de nouveaux outils de communication	Compte rendu de la session  PV des Commissions de travail,	Ministères ; Partenaires au développement Entreprises Société civile	<b>PM</b>	<b>x</b>			
	<b>CONTEXTE</b>	<b>CONTRAINTES DE</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>PARTENAIRES DE</b>	<b>COUT DE</b>	<b>CALENDRIER D'EXECUTION</b>			

IV-Communication	Objectif 6 : Susciter une large implication des populations dans la mise en œuvre de l'ITIE et une bonne connaissance de ses enjeux à travers des actions de communication et de sensibilisation		CAPACITE ET RISQUES		ATTENDUS		COOPERATION	FINANCEMENT	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>è</sup> T	3 <sup>è</sup> T	4 <sup>è</sup> T
		CONTEXTE	CONTRAINTES DE CAPACITE ET	ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	PARTENAIRES DE COOPERATION	COUT DE FINANCEMENT	CALENDRIER D'EXECUTION			
									1 <sup>er</sup> T	2 <sup>è</sup> T	3 <sup>è</sup>	4 <sup>è</sup> T
		Les campagnes d'information sensibilisation et communication s'accompagnent de la distribution aux participants de divers objets, matériels et divers supports	Implication des sociétés dans le financement des activités de communication	<b>Activité 6.1 :</b> Acquisition de matériels et supports d'appui à la communication (Newsletters, locations d'espaces publicitaires, revues, matériels, gadgets, fournitures diverses etc.)	Le matériel de communication, de sensibilisation et d'information sur l'ITIE est acquis	Factures fournisseurs, Divers supports élaborés Contrats de services ou bons de commandes	Ministères ; Partenaires au développement Entreprises Société civile	150 000 000	X	X	X	X
		L'implication des populations dans le processus ITIE, recommande de communiquer auprès d'un large public	La seule contrainte de capacité peut être liée à la disponibilité des moyens financiers.	<b>Activité 6.2:</b> Campagne de sensibilisation des médias sur le 6 <sup>ème</sup> rapport ITIE à Brazzaville	Les participants sont informés sur les conclusions du 6 <sup>ème</sup> rapport ITIE	Rapport d'activité Liste des participants	Ministères ; Partenaires au développement Entreprises Société civile	12.000.000	X			
		Même contexte que le 6.2	Même contrainte que le 6.2	<b>Activité 6.3:</b> campagne de sensibilisation et d'information des médias et des élus locaux à Pointe-Noire sur le 6 <sup>ème</sup> rapport ITIE	Les participants sont informés sur les conclusions du 6 <sup>ème</sup> rapport ITIE	Rapport d'activité Liste des participants	Ministères ; Partenaires au développement Entreprises Société civile	20 000 000				
		Même contexte que le 6.2	Même contrainte que le 6.2	<b>Activité 6.4:</b> campagne de sensibilisation et d'information sur l'ITIE et le 7 <sup>ème</sup> rapport auprès des élus locaux et les membres des mouvements associatifs dans les départements de : - Sangha - Cuvette - Plateaux - Pool - Niari	Les participants sont informés et sensibilisés sur les conclusions du 5 <sup>ème</sup> rapport ITIE pour en faire usage	Rapport d'activité Liste des participants	Ministères ; Partenaires au développement Entreprises Société civile	35 000 000 35 000 000 25 000 000 20 000 000 35 000 000	X X	X X X		
<b>Total Axe IV</b>								<b>332 000 000</b>				
		CONTEXTE	CONTRAINTES DE CAPACITE ET	ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	PARTENAIRES DE COOPERATION	COUT DE FINANCEMENT	CALENDRIER D'EXECUTION			
									1 <sup>er</sup> T	2 <sup>è</sup> T	3 <sup>è</sup>	4 <sup>è</sup> T

V- <b>Mobilisation des ressources financières</b>			<b>RISQUES</b>								T	
	<b>Objectif 7 :</b> Organiser des actions de plaidoyer en vue de la mobilisation des ressources financières	L'essentiel des dépenses prévues dans le plan de travail sont couvertes par le budget de l'Etat. Afin de couvrir le gap du montant global des dépenses sur la part de l'Etat, un effort de financement doit être sollicité auprès des partenaires au développement et autres parties prenantes au processus	La complexité des procédures de financements externes au sein des institutions internationales ou leurs représentations locales limite les succès des actions de plaidoyer.	<b>Activité 8.1 :</b> Mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre des plans de travail 2015	La couverture des dépenses prévues au budget est assurée	Demandes adressées aux partenaires	Partenaires au développement Et Autres parties prenantes au processus	PM		x		
	<b>Total Axe V</b>							<b>PM</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>								<b>1 072 000 000</b>				